



**LA CGT-INTERIEUR-POLICE APPELLE L'ENSEMBLE DES AGENTS
MI, ACTIFS COMME ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET
SCIENTIFIQUES À SE MOBILISER ET REJOINDRE LE
RASSEMBLEMENT DE L'INTERSYNDICALE
LE 4 FÉVRIER.**

Les personnels du Ministère de l'intérieur sont particulièrement sollicités depuis des mois par un gouvernement qui profite maintenant de la crise sanitaire pour instiller davantage les ravages de sa politique ultra libérale.

Le « *Beauvau de la sécurité* » n'est rien d'autre qu'un exercice de communication post électoral dont on entrevoit déjà la funeste issue . C'est le variant MI de ce qui s'est produit pour les personnels soignants avec le « *Séjour de la santé* » et pour les enseignants avec le « *Grenelle de l'éducation* ». Il s'agit d'un vide abyssal mettant les fonctionnaires face à leurs obligations : Obéir, servir et mourir.

La dégradation des conditions de travail, le manque de personnel, les relations hiérarchiques désastreuses rebutent les candidats aux concours. La perte des acquis, les jours de congés RTT rachetés pour des miettes, les heures supplémentaires au SMIC rognent de plus en plus notre pouvoir d'achat.

Le ministre reste sourd à nos revendications. Ses quelques SUV aussi rutilants qu'inutiles ne suffiront pas à masquer la souffrance quotidienne des agents. L'arrivée de 30 000 réservistes est une ineptie opérationnelle, mais elle démontre à quel point nous manquons de personnel !

La CGT-INTERIEUR-Police revendique :

- La création de véritables emplois de fonctionnaires statutaires et la fin des emplois contractuels.
- L'arrêt des restructurations qui ouvrent les portes de la sécurité publique aux entreprises privées qui se gavent de bénéfices et de cadeaux fiscaux.
- L'abrogation de la loi sur la transformation de la fonction publique.
- La suppression totale du jour de carence.
- La mise en œuvre de cycles de travail permettant d'obtenir un week-end sur deux en repos.
- La reconnaissance de la pénibilité du travail de nuit.
- La réforme du système d'avancement permettant à chacun d'obtenir les promotions méritées et justes.

Un préavis de grève a été déposé le 26 janvier 2021 auprès de Madame Amélie de Montchalin Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique pour la journée du 4 février.